

**Compte-rendu du Comité Technique Local
Du 13 Juin 2017
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU
M. JOUVE
M. PAILLET
M. RAYMON
Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)
M. SERRE - S.F.P. (T)
M. HINDERSCHID – C.G.T. (T)
Mme BESSON-BRILLANT – C.G.T. (T)
M. TEUILLEIRAS – C.G.T. (S)
M. WAY – C.G.T. (S)
M. MOISSINAC – F.O. (T)
M. DEJOU – F.O. (T)
Mme BOURGADE – F.O. (S)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30. M. MOISSINAC (F.O.) est secrétaire-adjoint.

Les représentants CGT et Solidaires Finances Publiques lisent des déclarations liminaires. Vous trouverez copie de notre déclaration en dernière page.

M. MORICEAU répond qu'il ne s'exprimera pas sur les choix politiques pas plus qu'il ne livrera de procès d'intention.

Il ajoute que le report du PAS en 2019 est plutôt une bonne décision, prise juste à temps. Les services d'accueil devront déjà absorber la mise en application de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, cela aurait été une surcharge supplémentaire.

Dans notre direction, 8 collectivités sont volontaires pour expérimenter le PAS.

1) Approbation des procès verbaux des réunions des 4 et 13 avril 2017

Les procès-verbaux sont adoptés.

2) Bilan de la formation professionnelle 2016 et plan local de formation 2017

Mme GIGUET fait le bilan de l'année écoulée. La e-formation se généralise et des salles dédiées sont à la disposition des 3 principaux sites du département.

Malgré cela les salles de Mauriac et Saint-Flour n'ont pas été utilisées.

Il est à noter qu'1/4 des agents inscrits n'ont pas commencé la e-formation à laquelle ils étaient inscrits et qu'1/3 des agents ne l'ont pas terminé.

La mobilité fonctionnelle se développe depuis la mise en place de la fusion, l'outil OCAPI mis en place en septembre 2016 a notamment permis d'accompagner 4 parcours de mobilité fonctionnelle et un changement d'affectation.

Il y a plus d'offre de formation pour les métiers de la gestion fiscale que ceux de la gestion publique, cela est dû à la relative stabilité du secteur public local au contraire d'une fiscalité sans cesse brassée.

M. MORICEAU fait observer la qualité de notre formation professionnelle et le taux satisfaisant de réussite aux concours de notre petite direction.

Les représentants du personnel votent pour par 2 voix (CGT) et contre par 4 voix (2 SOLIDAIRES FP – 2 FO).

Les élus Solidaires Finances Publiques observent qu'il faut effectivement souligner la qualité et l'implication de l'équipe de formation locale mais si la e-formation s'inscrit bien évidemment dans la rigueur budgétaire imposée, elle ne se prête pas à toutes les formations et ne remplace pas la mutualisation et l'échange professionnel. Elle est plus à utiliser en appoint ou en introduction à une formation reçue ou à suivre en présentiel.

Par ailleurs, elle ne peut atteindre son objectif que si l'on donne à l'agent la possibilité de « sortir » de son cadre professionnel.

3) Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'Etat

M. PAILLET annonce que le préfet devient le pilote de la politique immobilière de l'État (PIE). La mission domaniale (évaluation) s'arrête au 31 août, elle est transférée au 1^{er} septembre à Clermont-Fd et s'accompagne de la suppression de 2 postes d'évaluateurs.

Les opérations les plus complexes seront traitées par le pôle régional de Lyon, pour la gestion domaniale le poste reste implanté à Aurillac.

Il y a un sujet avec le dossier de la RN 122, qui est quasi achevé. Il est difficile de transférer une opération en cours à 80 %, d'autant plus qu'elle est sensible pour les élus locaux et Mme le Préfet.

La DNID apportera son concours pour 3 semaines en juillet, la direction s'engage à accompagner la collègue qui a perdu son poste et qui a dû rédiger une fiche de vœux.

Les représentants du personnel votent contre par 6 voix (2 SOLIDAIRES FP – 2 CGT – 2 FO).

Pour les élus Solidaires Finances Publiques la fusion du RPIE (service immobilier de l'État) et du service des Domaines a pour conséquences une concentration sur Clermont-Fd des structures et des agents, des restrictions de personnel et des abandons de missions.

Le rehaussement des seuils de consultation obligatoire de 75000€ à 180000€ (évaluation des biens) livrera ainsi, les petites collectivités à des prestataires privés. Il s'agit d'une nouvelle externalisation rampante de missions !

4) Examen des cahiers de consignes d'un agent technique

Mme GIGUET présente le dernier cahier de consignes restant à signer, élaboré selon la note RH2A/2016/03/3989 du 2 septembre 2016 relative à la nouvelle doctrine d'emplois des agents techniques.

Cette mesure concerne 4 agents dans le département, un agent d'entretien, un agent de service et deux gardiens-concierges.

Ce cahier cadre les tâches et précise les moyens matériels mis à disposition de Christophe JOLY, convié pour l'élaboration de son cahier de consigne, qu'il signera après avis du CTL.

Les représentants du personnel votent pour par 6 voix (2 SOLIDAIRES FP – 2 CGT – 2 FO).

5) Point d'information sur la préfiguration du télétravail

Mme GIGUET et M. JOUVE font un point d'étape très provisoire après 7, 3 et un jour de télétravail de la part des 3 agents expérimentateurs du département (132 télétravailleurs à la DGFIP).

L'installation matérielle est satisfaisante, hormis un « retard à l'allumage » pour un collègue.
La messagerie a été le vecteur d'échange le plus utilisé entre les télétravailleurs et leurs services.
L'absence de clarification sur l'utilisation du téléphone est un frein.
Les collègues sont globalement satisfaits du confort apporté, hormis que la non-disponibilité de certaines applications informatiques (ILIAD) génère des temps de préparation préalables aux journées travaillées assez importants, l'import de documents étant déconseillé en attendant que la doctrine évolue sur le sujet.
La charge accrue d'accueil du public sur les agents restant dans le service en l'absence des télétravailleurs est un inconvénient pour les responsables de petites structures.

6) Recrutement d'un apprenti

La DDFIP s'est portée candidate pour accueillir un nouvel apprenti à compter du 1^{er} septembre 2017, qui sera positionné au SIP-SIE de Mauriac. Le service RH reçoit et attend des candidatures.

Les élus Solidaires Finances Publiques ne sont absolument pas opposés au dispositif de l'apprentissage, lorsqu'il constitue une chance pour le candidat et qu'il est « gagnant-gagnant ». Ce genre d'emplois ne doit pas être un palliatif aux suppressions de postes et aux vacances qui en découlent.

7) Démission d'un agent Berkani

L'agent d'entretien de la trésorerie de Mauriac a démissionné le 28 avril dernier. Les heures libérées ont été proposées aux agents Berkani déjà en fonction.
Faute de candidats, les heures libérées ont été intégrées au marché public de prestations de nettoyage (pas de possibilité d'engager un agent contractuel en remplacement).

8) Questions diverses

Un tableau de dotation d'auxiliaires sur l'année 2016 nous a été remis. Il montre une utilisation de 316 semaines de crédits d'auxiliaires, soit 6,08 ETP.

Les locaux syndicaux sont toujours en attente de solution d'impression, M. MORICEAU s'engage à résoudre ce contretemps.

Les élus Solidaires Finances Publiques font remarquer à M. MORICEAU que la visite du bâtiment Q de la cité administrative par une personne à mobilité réduite, en présence des membres du CHSCT n'est toujours pas formalisée. M. MORICEAU s'engage à le faire rapidement, comme il s'y était engagé.

L'imprimante sous-dimensionnée de la trésorerie de Mauriac (et accueil du SIP-SIE) sera examinée.

Plus largement, nous faisons observer que l'économie en matière de reprographie atteint ses limites, des services rencontrent de réels problèmes. M. JOUVE promet une étude au cas par cas.

Annonce importante, la trésorerie d'Aurillac-Banlieue devrait être transférée dans les locaux de la direction au rez-de-chaussée pour début 2018, selon les souhaits de notre directeur.

La journée d'accueil des nouveaux agents est prévue lundi 4 septembre 2017.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12h30.

Les élus Solidaires Finances Publiques,
Christian LAROUSSINIE – David SERRE

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 13 JUIN 2017

Monsieur le Président,

Les élections présidentielles sont passées et nous sommes particulièrement inquiets des choix libéraux annoncés par le nouveau Président de la République, en particulier sur les dérégulations supplémentaires du droit du travail et des garanties collectives, mais aussi des suppressions massives d'emplois publics avec une volonté clairement assumée d'imposer ces mesures par ordonnance, au mépris de toute discussion et surtout du dialogue social.

Le choix du nom du ministère (Action et Comptes Publics), l'absence d'un ministère de la Fonction Publique laissent présager une approche purement comptable par un ministre gérant à la fois le budget de l'Etat, celui de la sécurité sociale et le pilotage de la fonction publique dans ses trois versants tout en assurant la modernisation et la réforme de l'État.

Alors qu'il y a urgence à stopper la course folle au démantèlement de nos missions et moyens budgétaires, l'incertitude est grande sur les annonces à venir : suspension ou retrait du PAS après son report pour 2019, quels choix fiscaux et administratifs, combien de suppressions d'emplois...

Mais la situation se dégrade d'année en année comme l'a souligné le dernier rapport de l'Observatoire interne : tensions sur les missions, sur les conditions de travail, stress et charge de travail, affaiblissement du sens du travail.

La situation des emplois de notre département nous préoccupe particulièrement après la publication des projets de mutation A, B et C. C'est une nouvelle catastrophe majeure qui s'annonce pour les services et les collègues si la situation n'évolue pas, avec de nouvelles tensions pour les agents et une nouvelle dégradation du service rendu aux usagers et aux collectivités.

Que faut-il pour faire prendre conscience à nos dirigeants de l'état de délabrement des services publics et des conséquences que cela porte pour notre démocratie ?

Les responsables nationaux et locaux de la DGFIP ont le devoir de regarder ces réalités en face, d'écouter les agents et leurs représentants, et de prendre les décisions nécessaires pour replacer notre administration au cœur d'une société qui doute.

Solidaires Finances Publiques a demandé au niveau national une pause des réformes à marche forcée afin de pouvoir faire un réel bilan dans un cadre posé.

Parce que Solidaires Finances Publiques considère que seule une vision partagée est à même de souder notre communauté de travail et de destin, nous espérons que vous aurez à cœur d'entendre les témoignages des agents et de défendre leurs intérêts.